

d'un progrès matériel considérable, comme cela ne fait pas de doute, il ne faut pas non plus perdre de vue les progrès qu'elle a faits, surtout depuis quelques années, dans le domaine de la science. La somme de travail qui se fait chaque année au sein de la Société Médico-Chirurgicale est considérable. Nos confrères comprennent fort bien toute l'importance des avantages que peut offrir une association de ce genre, aussi les séances sont-elles toutes bien remplies, tant par le nombre que par la variété des travaux, et le nombre des membres actifs de la Société va-t-il en augmentant toujours.

Les nouvelles salles que vient d'inaugurer la Société Médico-Chirurgicale sont parfaitement adaptées à leur destination. Les deux plus spacieuses sont réservées, l'une aux séances de la Société, l'autre à la chambre de lecture et à la bibliothèque. Inutile d'ajouter qu'on y a réuni tout le confort et l'élégance possibles.

Contribution annuelle.

Nous prenons la liberté de faire remarquer à nos lecteurs que la contribution annuelle des membres du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec est de deux piastres, et que ceux-là seuls ont droit de voter à l'élection triennale du Bureau provincial de médecine qui, après s'être fait enregistrer dans les livres du Collège, auront payé et leur contribution annuelle, et les arrérages s'il en est, le ou avant le second mercredi de juillet prochain.

Que nos lecteurs ne négligent donc pas de satisfaire à ces conditions, s'ils ne l'ont déjà fait.

Pour l'enregistrement et la contribution annuelle, s'adresser au Dr L. LaRue, Régistrateur du Collège des Médecins et Chirurgiens, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Québec.

Brochures reçues.

Acide maïzénique, étude sur le maïs (*Zea maïs*) par le Dr J. Z. F. VAUTHIER, ex-chirurgien de la marine, membre de diverses académies et sociétés savantes nationales et étrangères,